

## SUITE À UNE OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT DES LISTES (LAIG ET AFS) À TIARET

# 4 222 indus bénéficiaires décelés

«L'assainissement opéré dans les listes des bénéficiaires du dispositif du Laig plus connu sous l'appellation «filet social», nous a permis de déceler des irrégularités et des dépassements graves», a indiqué jeudi dernier, le directeur de l'action sociale de la wilaya de Tiaret lors du forum de la radio locale.

Appuyant ses propos par des chiffres, le même intervenant devait préciser que pas moins de 786 sur les 13 000, représentant le quota global de la wilaya, sont considérés comme des indus bénéficiaires dans la mesure où ils ne répondent pas aux conditions édictées par les textes régissant ce dispositif. Pire encore, certains sont inscrits sur les listes et encaissent les indemnités mais sans pour autant travailler réellement dans les postes où ils sont affectés. Idem pour l'autre formule «Allocation forfaitaire de solidarité (AFS)» où il a été enregistré 3 436 faux bénéficiaires sur les 27 000 postes alloués au titre de l'année 2008.

Ces déclarations ont laissé entendre que l'octroi de ces postes de travail se fait par complaisance, affinités et autres considérations au détriment des ayants droit que sont principalement les chargés de

famille sans ressources. Ce constat amer est fait, faut-il le préciser, au niveau de toutes les communes, si l'on tient compte des innombrables doléances qui parviennent à notre bureau. Interrogé sur les projets «Blanche algérie» pour lesquels des jeunes ont manifesté leur courroux, le directeur de l'action sociale devait argumenter le problème par le fait que le quota de 24 opérations destiné à la wilaya demeure insuffisant à plus d'un titre, compte tenu, dira-t-il, du nombre de demandes.

A ce sujet, l'invité de l'émission a tenu à souligner que le ministère de la Solidarité informé de la situation a dégagé à titre exceptionnel quelque huit projets supplémentaires en attendant l'attribution pour l'année 2009 d'un quota plus important.

Abordant le volet des projets lancés, le responsable de ce

secteur devait préciser que la wilaya aura prochainement sa propre maison des associations qui sera utilisée comme étant un espace d'activité, de rencontres et d'expression pour le mouvement associatif d'autant plus que la majorité des associations à Tiaret se plaignent de l'absence de telles structures. Les autres opérations en cours de réalisation consistent, selon le même orateur, en une école de jeunes non-voyants à Dahmouni et un centre médico-psychologique à Tiaret. Dans ce contexte, l'on apprendra aussi que six antennes de Soemo ont déjà fait l'objet de demande d'inscription pour être implantées à travers les localités accusant un déficit en la matière.

Le chapitre lié à la prise en charge des harraga n'a pas été en reste lors de cette séance-débats, le DAS lui avait consacré une bonne partie de son intervention. «Sans distinction aucune, harraga, handicapés, SDF, sinistrés, démunis ou autres catégories en détresse, la direction de l'action sociale est là pour leur tendre la main à travers, entre autres,

l'accueil, l'écoute, le dialogue et l'intervention», devait répliquer l'invité de la radio. Répondant à une question liée au dispositif d'emploi, l'on saura qu'au titre du contrat pré-emploi, par exemple, qui compte un nombre impressionnant de postulants, pas moins de 293 universitaires ont été placés en l'espace de trois mois. D'autres le seront incessamment, soit dès l'octroi du quota 2009 par le ministère concerné. Parlant toujours de ce créneau, le DAS devait signaler en direction des journalistes que le lancement prochainement du dispositif Tup-Himo, pour ne citer que celui-ci, permettra également de générer quelque 703 postes d'emploi pour la jeunesse locale.

Il convient de noter que d'autres points ont été abordés par le premier responsable de l'action sociale dont le rôle des cellules de proximité, le partenariat avec les associations, le phénomène de la mendicité, le placement des nouveau-nés, les mères célibataires et les personnes âgées.

Mourad Benameur

## PORTES OUVERTES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE À SKIKDA

# Gros plan sur la formation de la femme au foyer

La direction de la formation professionnelle organise, du 26 février au 10 mars à la salle Aïssat-Idir, des journées portes ouvertes sur la formation ciblant la femme au foyer dans le milieu rural. La cérémonie inaugurale a été faite en présence du chef de daïra de Skikda.

Avec la contribution de l'UNFA, l'Angem, la Cnac et l'Ansej, la manifestation a revêtu un caractère publicitaire, des exposantes venues de principale daïras de la wilaya ont mis en valeur leurs produits. D'aucunes ont confectionné en public des objets, à l'exemple de cette dame de la région de Tamalous qui a fabriqué une poterie sur place.

Simultanément, les trois autres grandes daïras, Azzaba, El-Harrouche et Collo, abritaient

des actions mettant en relief les réalisations des femmes artisans des régions respectives. Elles furent même le point de regroupement de participantes venues des communes y relevant et limitrophes.

L'objectif principal est de faire connaître au public le fruit résultant de l'ouverture des sections détachées de la formation professionnelle dans les zones déshéritées. Une quarantaine ont vu le jour depuis le lancement de celle de Bekkouche Lakhdar. Hormis la commune de Kenouaa, de la daïra de Zitouna, toutes les régions à caractère rural et reculées ont été ciblées. Pour satisfaire la demande, il a été parfois procédé au lancement de deux par commune, en fonction des besoins formulés par les collectivités locales. Les conditions de formation varient d'une localité à une autre, et ce, en fonction des moyens matériels et humains mis conjointement par la

direction de la formation et les APC territorialement compétentes. Et quand on connaît le caractère déficitaire de 23 communes sur les 38 que compte la wilaya, il ne faut pas crier victoire. Selon les chiffres communiqués, 480 femmes ont été formées et 170 sont en voie de l'être. La formation qualifiante dure six mois.

Une attestation de succès est délivrée en fin de cycle. Les spécialités les plus prisées sont la couture, la broderie sur soie, la poterie et la cuisine traditionnelle, ce qui leur permet de prétendre aux aides accordées dans le cadre des dispositifs existants. En revanche, le programme de formation des femmes au sein de leurs demeures par des formateurs itinérants n'a pas pu être entamé. On invoque plusieurs facteurs, dont la difficulté d'accéder aux demeures et la faiblesse des moyens humains.

Zaïd Zoheir

## LE VÉCU DES HANDICAPÉS DISCUTÉ À ORAN

# «Seule la volonté vient à bout d'un quotidien pénible»

Souvent mis à l'écart de la scène sociale à Oran, les handicapés se retrouvent livrés à eux-mêmes. Une préoccupation qui a été débattue jeudi dernier au niveau de la bibliothèque biomédicale, lors d'une table ronde, à laquelle ont pris part des jeunes handicapés et des représentants du mouvement associatif œuvrant dans ce sillage.

Qu'ils soient scolarisés ou non, le quotidien de ces personnes marginalisées ne semble pas être des plus aisés. Venir raconter leur vécu, témoigner de leur souffrance est en soi un acte de bravoure. L'objectif de cette table ronde consistait à «donner l'opportunité aux familles et personnes en situation de handicap de s'exprimer et de partager leur expérience et raconter leur combat de tous les jours». Une initiative entreprise par une équipe de chercheurs anthropologues, qui a collaboré à l'organisation de cette journée.

Les larmes aux yeux, certaines mères n'ont pu retenir leur émotion. Ainsi, une ambiance émouvante a

dominé la salle de la bibliothèque biomédicale. Ils étaient nombreux à décrire la souffrance qu'ils endurent au quotidien, les plus chanceux d'entre eux étaient également parmi les intervenants pour rapporter avec fierté la chronique de leurs «victoires». Seuls, livrés à eux-mêmes, ou, dans le meilleur des cas, assistés par des associations récemment créées, c'est en partageant les récits de leurs «miracles» qu'ils ont tenté de donner l'exemple pour leurs confrères, une manière de les encourager pour garder espoir. Une jeune fille, la vingtaine, avec un cursus scolaire couronné de réussite, avec une volonté exemplaire et un

acharnement atypique, inscrite en 3e année universitaire, s'est démarquée des autres intervenants en racontant son parcours rempli de succès. Le sujet principal de la majorité des interventions a porté sur l'ignorance des personnes handicapées, ainsi que leurs familles, de leurs droits légitimes. Toutefois, il est utile de reconnaître à certaines associations leurs efforts acharnés au profit de ces personnes défavorisées qui y trouvent refuge. Des associations telles que l'Amoy Inchyrah, présidée par le Dr Semmache, Nour présidée par Mme Djabari, et Raja... toutes méritent d'être citées pour leurs efforts. Des associations qui prennent à leur charge des dizaines de handicapés et leur assurent des suivis médicaux et des assistances psychologiques, en plus de programmes éducatifs dispensés aux membres adhérents.

«Leurs efforts interviennent pour combler les lacunes de l'unique centre de réinsertion scolaire

relevant de la wilaya d'Oran, dira une intervenante, sachant que ce dernier se montre très exigeant en matière de sélection des scolarisés».

La présidente de l'une de ces associations fera remarquer que «les associations sont malheureusement sous-financées. Mises à part les aides octroyées par des bénévoles ou encore des organisations non gouvernementales, les modestes subventions débloquées par l'Etat n'ont jamais suffi à répondre au minimum des besoins associatifs».

L'une des intervenantes a évoqué le volet consacré à l'accord établi par le gouvernement algérien et la ligue des droits de l'homme concernant les handicapés. Rappelant que chaque personne handicapée a droit à une pension, une prise en charge médicale et psychologique, une protection particulière ainsi que d'autres droits. Toutefois, elle s'est interrogée sur l'efficacité de l'application de cet accord en Algérie.

B. A.

## SÉTIF

# Campagne pour la collecte des déchets ménagers

Une vaste campagne de collecte des déchets ménagers vient d'être lancée à travers l'ensemble des quartiers et artères de la ville de Sétif, a indiqué samedi dernier le P/APC, M. Mohamed Dib. Cette opération, dénommée «Sétif, ville verte et sans déchets», vise la collecte des déchets ménagers solides, ainsi que le nettoyage et l'aménagement des espaces verts pour «offrir un cadre de vie agréable» aux habitants de la capitale des Hauts-Plateaux.

La première phase de cette opération cible des endroits «très fréquentés», à l'instar de la cité du 8-Mai-1945, la gare routière, les stations des bus de transport urbain, le parc d'attractions ainsi que les environs immédiats des établissements scolaires, a précisé le même élu. Les cités populaires Ouled Braham et El-Hidhab ainsi que celles abritant les nouveaux logements sociaux participatifs (LSP) et location-vente seront prises en charge au titre de la seconde phase de cette campagne pour laquelle 680 agents des services d'hygiène de l'APC ont été mobilisés et équipés de matériel spécifique, a-t-il encore indiqué. 100 caissons sur les 500 programmés, en plus de 160 poubelles ont été mis à la disposition des habitants à travers les artères principales et les quartiers de la ville de Sétif, a également noté M. Dib qui a lancé un «appel pressant» au civisme des citoyens et à leur «implication» dans cet effort visant à «améliorer le visage de leur ville». Des conventions avaient été signées, en janvier dernier, entre l'APC de Sétif et 6 micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Ansej pour l'exécution de travaux d'hygiène et de collecte des déchets ménagers solides à travers plusieurs cités périphériques comme Aïn-Trick, Cheïkh Laïfa et Abid Ali.

APS

## LAGHOUAT

# Deux morts dans un accident de la circulation

Deux personnes âgées de 30 et 40 ans ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dans la soirée de samedi dernier (aux environs de 19h) sur la RN23 reliant la ville d'Aflou à Laghouat, près de Aïn Osmane, a-t-on appris de source médicale à l'hôpital d'Aflou. L'accident est survenu lorsqu'un véhicule léger de type Renault 19, à bord duquel se trouvaient les deux victimes et se dirigeant vers Laghouat, est entré en collision avec un minibus de transport de voyageurs de type Toyota roulant en sens inverse. Les éléments de la Protection civile, qui se sont dépêchés sur les lieux de l'accident, ont transporté les corps des victimes à la morgue de l'hôpital d'Aflou.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de l'accident.

APS